



Ecole maternelle
9 rue du Château-Jouan
37320 Truyes
Tel/Fax: 02 47 43 46 86

ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école **Du mardi 9 février 2021**

Présents en visioconférence :

Municipalité : MM. Birocheau, Picard, Mme Aubrey

Enseignantes : Mmes Chatet, Caillaud, Barat, Delesalle, Duret, M. Branchu

Représentants des parents d'élèves : Mmes Danos, Chartier, Bedouet (titulaires) Mme Jolly (suppléante)

DDEN : M. Meunier

ATSEM : Mmes Bazin, Besnier, Grélaud, Michardière

ALSH : Mme Tijane

Excusés : Mme l'Inspectrice ; le maire, M. De Colbert

La séance débute en visioconférence à 18h00.

Secrétaire de séance : Mme Barat

1- Présentation des membres du conseil

Les parents demandent une présentation de l'équipe enseignante. Une réunion de présentation générale n'a pas pu avoir lieu en début d'année en raison de la crise sanitaire.

Un trombinoscope de l'équipe apparaît dans le prochain bulletin municipal.

2- Approbation du procès-verbal du 1er conseil d'école 2020-2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3- ALSH

En cas d'erreurs de pointage, les parents doivent les signaler auprès de l'ALSH.

Goûter trop léger (2 parents) : les enfants ont le droit à 3 composants (par exemple : biscuits/fruit/laitage) si besoin des biscuits supplémentaires sont proposés.

Avec la crise sanitaire, les parents n'ont plus la possibilité de rentrer dans les lieux. Le personnel publie sur leur page Facebook ou par mail. Prochainement un panneau d'affichage va être installé devant l'école pour l'ALSH.

4- Cantine et pause méridienne

La durée du déjeuner a été raccourcie de 10 minutes depuis le retour des vacances d'automne, suite au protocole COVID afin de désinfecter des tables et permettre un service supplémentaire en élémentaire. Les enfants partent à 11h30, après la classe, accompagnés des ATSEM, et reviennent vers 12h15. Certains enfants rapportent ne pas avoir le temps de manger : le personnel de la cantine fait en sorte que tout soit prêt à l'arrivée des enfants pour ne pas perdre de temps et leur permettre d'avoir un temps suffisant pour déjeuner. Un agent supplémentaire intervient sur ce temps pour accompagner les petits et reste à la sieste jusqu'à 14h30. Si les parents souhaitent avoir des informations sur le temps de cantine, ils peuvent s'adresser à l'ATSEM de la classe ou au personnel de cantine.

Les menus sont affichés aux portes des classes et consultables sur le site de la mairie.

La gestion étant indépendante entre l'école et la cantine, les parents doivent prévenir l'école et la mairie en cas d'absence. Tout comme ils doivent prévenir l'ALSH. En envoyant un mail commun, cela est moins contraignant.

La durée de la pause méridienne est inchangée de 11h30 à 13h10, soit 1h40, quel que soit la saison et la météo. Cette durée doit être de minimum 1h30 et dans beaucoup d'écoles, elle est de 2h. En cas de mauvais temps, les enfants sont abrités sous le préau, dans le hall ou la salle de motricité.

5- PPMS - sécurité

Incendie : l'exercice a eu lieu le 22/01/2021. Les élèves n'étaient pas prévenus.

Il s'est déroulé rapidement, et l'évacuation s'est faite de manière efficace. Les élèves ont bien distingué cette alerte des alertes « intrusion » et « risques majeurs » réalisées entre temps.

Un troisième exercice d'évacuation incendie aura lieu au troisième trimestre.

PPMS risques majeurs : l'exercice a eu lieu le 24 novembre 2020 (Plan Particulier de Mise en Sureté). Une simulation d'un avis de tempête a été réalisée. La conseillère pédagogique était présente. Les élèves sont restés en classe le temps de l'exercice qui a duré 30 minutes.

Le protocole de mise en sûreté a été respecté.

Sécurité : Les classes accèdent à la cantine par le portillon côté « chemin de cantine ». Ce portillon doit rester fermé à clé.

6- Effectifs 2021-2022

Effectifs actuels : 85 élèves (84 familles)

Prévisions 2021-2022 (91 élèves)

36 PS

34 MS

21 GS

Cette légère augmentation des effectifs nous permet de garder notre 4ème classe.

Les inscriptions débuteront en mairie en mars.

Il est pour le moment difficile de prévoir l'organisation d'accueil des futurs élèves en raison de la crise sanitaire.

Les parents proposent de faire une vidéo de l'école maternelle pour les futurs PS.

Les enseignants rencontreront les enseignantes de CP pour organiser la liaison GS/CP.

7- Rythmes scolaires 2021-2022

La règle de principe actuelle pour les écoles est 4,5 journées de cours avec le mercredi matin ou le samedi matin. Une demande de dérogation pour 3 ans avait été demandée. Arrivée à son terme, il est nécessaire de renouveler cette demande de dérogation.

Les mairies ont jusqu'au 1er mars 2021 pour faire remonter leur proposition à Monsieur le Directeur académique. Il revient ensuite à Monsieur le Directeur académique d'arrêter l'organisation du temps scolaire des écoles.

La mairie souhaite demander à nouveau une dérogation pour maintenir la semaine d'école à 4 jours. L'avis du conseil d'école est proposé, il est consultatif.

Après un vote, la demande a été approuvée : 0 contre, 5 abstentions, 6 pour.

8- Organisation et crise sanitaire

- Le protocole reste sensiblement identique depuis novembre, en ce qui concerne l'école maternelle. Nous limitons l'accès aux adultes dans l'école et avons rappelé les conditions d'accès : désinfection des mains et port du masque. Nous devons aérer plus régulièrement et restons vigilants au non brassage des classes.

- Concernant un enfant présentant des symptômes de Covid-19 ou de fièvre, le protocole rappelle que les élèves ne doivent pas se rendre à l'école et les parents doivent en informer l'école. Lorsqu'un test de dépistage est prescrit à un élève, les parents doivent attendre les résultats avant de remettre leur enfant à l'école.

- Une attestation a été fournie en novembre, elle sert à justifier le retour de l'élève.

9- Relations avec la municipalité

- La porte fenêtre de la classe de Mme Caillaud doit être changée pendant les vacances de février mais aucun retour de l'entreprise.

- Les travaux pour le nouveau restaurant scolaire : les précadres sont installés, les huisseries, la charpente, le toit plat et le bardage doivent l'être prochainement. Il n'y a pas de retard conséquent.

- Peut-on remettre en état le chemin entre les 2 écoles ? Malgré les trous rebouchés fin 2020, le chemin n'est pas praticable. Mr Birocheau se rendra sur place pour constater les dégâts, le chemin n'appartient pas à la mairie, c'est un chemin privé.

- Quelle est la date de commencement des travaux des maisons jouxtant le chemin ? A ce jour, aucun permis de construire n'a été déposé. Le chemin devrait être élargi pendant les travaux.

- De nombreux parents se plaignent à nouveau de la dangerosité de la rue du Château Jouan (lumière, trottoir, vitesse, stationnement) : le stationnement de nombreuses voitures sur le côté de la route oblige les piétons à marcher sur la route et ne peuvent marcher le long du grillage en toute sécurité.
- A la demande des parents, le cendrier devant le portail a été déplacé.
- Le portail gris entre la cour et l'ALSH doit être réparé pendant les vacances de février.
- Un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) a été installé dans le petit hall. C'est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque (adultes et enfants). Une formation sera proposée par la mairie.

10- Sieste

Le calme dans le dortoir étant de plus en plus difficile à préserver depuis le mois de novembre, nous avons mis en place en équipe différentes mesures :

- organisation de différents rituels de coucher (musique, lumière tamisée)
- visite de l'inspectrice de circonscription et de la conseillère pédagogique
- rappel des règles au moment du coucher par la directrice, les enseignants et la directrice de l'ALSH
- mise à l'écart des enfants perturbant la sieste
- anticipation du lever à 13h45 pour les enfants ne voulant pas dormir pour se reposer en classe.

11- APC et aide aux enfants en difficultés

- Tous les élèves de grande section ont participé au temps des Activités Pédagogiques Complémentaires qui ont lieu soit le mardi ou le jeudi après la classe.

Les domaines d'apprentissage proposés sont : le domaine numérique, la phonologie.

- Ce temps a également été proposé à certains élèves de GS et MS pour apporter une aide dans le domaine de l'espace pour les GS et de la numération pour les MS.
- Actuellement, deux demandes d'aide ont été faites au Réseau d'Aides aux Élèves en Difficultés. La maîtresse G devrait intervenir pour aider un groupe de MS, en prévention, si un créneau se libère. Elle est à mi-temps sur le réseau.

12- Projets pour l'année en cours

Comme nous sommes soumis à la limitation des brassages entre les classes, les projets et sorties ne peuvent se réaliser.

En raison de la situation actuelle instable, nous préférons ne pas prévenir les parents trop tôt, dans le cas où les projets ne peuvent aboutir et devoir de nouveau informer des changements ou annulations.

- Ce qui a été le cas pour le dispositif « école et cinéma ». La première projection aurait dû avoir lieu vendredi 29 janvier. Le dispositif est pour le moment suspendu.
- Jardin : Mme Duret se rend avec sa classe (les grandes sections) tous les lundis après-midis pour faire classe dans le jardin partagé, situé à côté de la mairie. Des serres ont été installées. Jusqu'à présent, la météo a toujours été favorable.

Les élèves travaillent dans tous les domaines (numération, explorer le monde). Il y a une très bonne ambiance de classe. Des plantations vont être effectuées par les élèves après les vacances. Remerciements aux parents pour les tenues vestimentaires chaudes et confortables.

- Le partenariat avec la bibliothèque n'a pu se mettre en place en raison de la crise sanitaire.
- Suite au décès d'Anne Sylvestre, un hommage lui a été rendu vendredi 11 décembre de 11h à 11h30, dans chaque classe. Nous avons écouté et chanté certaines de ses fabulettes.

13- Gestion des violences à l'école

L'apprentissage du devenir élève et du vivre ensemble est un domaine important et difficile pour certains élèves qui peuvent se montrer brusques et violents. C'est un apprentissage quotidien auquel nous travaillons avec les élèves concernés, le groupe classe, les parents et si nécessaire l'équipe pédagogique. Comme tout apprentissage, cela demande du temps, les résultats ne sont pas immédiats. Cela concerne quelques élèves mais peut suffire à créer une insécurité de la part d'autres élèves.

En cas d'inquiétude, les parents doivent s'adresser à l'enseignant de la classe et ne peuvent s'autoriser à s'adresser directement à un élève, ni à ses parents, comme le stipule le règlement intérieur : « *Les parents s'interdisent toute remarque ou remontrance envers les autres enfants au sein de l'école. En cas de soucis, ils doivent s'adresser aux enseignants, ou aux Atsem pour le temps méridien.* »

Un retour de parents indique que « les enfants sont sereins à la sortie de l'école, on sent une organisation posée et claire pour les enfants tout au long de la journée. »

14- USEP « Les P'tits Drôles »

- La modification du bureau de l'USEP a été envoyée en préfecture en novembre. Nous n'avons toujours pas de retour.
- Le bénéfice de la vente des photos a permis de payer les cotisations à l'USEP (environ 500€).
- L'équipe de l'USEP est intervenue une matinée, le vendredi 15 janvier, en proposant des activités sur le thème de la coopération. Les parents ont été informés tardivement parce qu'en raison de la situation actuelle, l'organisation pouvait être modifiée jusqu'au dernier moment. Il n'y avait pas de caractère indispensable à informer les familles puisque cela avait lieu au sein de l'école, sur le temps scolaire, sans besoin d'accompagnateurs.
- Nous prévoyons d'acheter du matériel de motricité.

La séance est levée à 20h00.

Prochain conseil d'école le mardi 15 juin 2021.

La directrice
Mme Chatet

Pour la municipalité,
M. Birocheau

La secrétaire de séance,
Mme Barat